



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DÉLÉGUÉE, CHARGÉE
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 15 mai 2013
N° 590/479

Mise en ligne d'un guide du financement participatif («*Crowdfunding*»)

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances, Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, se réjouissent de la publication d'un guide du financement participatif («*Crowdfunding*») par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP).

Le financement participatif ou «*Crowdfunding*» est un mécanisme de financement innovant qui permet de récolter des fonds auprès d'un large public en vue de financer un projet créatif ou entrepreneurial qui fonctionne le plus souvent via Internet. Il existe trois grandes catégories de plateformes de financement selon que celles-ci sont basées sur des dons, des prêts ou des investissements en fonds propres.

Le Président de la République avait annoncé le 29 avril dernier, à l'occasion de la clôture des Assises de l'Entrepreneuriat, l'établissement d'un cadre juridique sécurisé de déploiement de la finance participative en France. Le Gouvernement fera dès septembre des propositions précises pour construire un cadre qui favorise l'essor de ce nouveau mode de financement des projets.

Dans l'intervalle, et afin de favoriser dès maintenant le développement de ces plateformes de financement, l'AMF et l'ACP ont rédigé un guide permettant aux porteurs de projet de connaître précisément, à droit constant, les réglementations qui s'appliquent aujourd'hui en fonction des modalités choisies.

Le guide est en ligne à cette adresse :

http://www.amf-france.org/documents/general/10839_1.pdf

Contact presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI
Cabinet de Arnaud MONTEBOURG
Cabinet de Fleur PELLERIN

Safia OTOKORE, Laurent FARY
Marianne ZALC-MULLER
Aziz RIDOUAN

01 53 18 40 82
01 53 18 45 13
01 53 18 41 00